



Place des PME dans les marchés publics en 2005 et comparaison 2004-2005

Synthèse

La place des PME dans l'économie française est significative. Ainsi, elles représentaient en 2005 9,0 millions de personnes en emploi (dont 6,9 millions de salariés), soit **55% de l'emploi total** et 49% de l'emploi salarié. En termes d'activité, elles réalisaient **42% de la valeur ajoutée marchande**.

L'examen des données issues du recensement économique des marchés publics fourni par la base ARAMIS, croisées par l'INSEE avec les bases SIRENE et LIFI, permet les constatations suivantes :

1- Les PME sont majoritaires en termes de nombre de marchés publics attribués mais non en termes de montant. En ne retenant que les deux premiers critères de la définition européenne des PME (nombre de salariés et chiffre d'affaires), la part des PME dans le total des marchés publics (Etat + Collectivités locales) aurait atteint 75% en nombre de marchés mais seulement 45% en montant.

Si l'on introduit le troisième critère (indépendance de l'entreprise vis-à-vis d'une autre entreprise ou d'un groupe), c'est-à-dire en écartant les « fausses PME » qui sont en fait des filiales, cette **part des PME dans le total des marchés publics** (Etat + Collectivités locales) diminue, ne représentant plus que **64% du nombre de marchés et 32% du montant**.

La prépondérance des PME en termes de nombre de marchés apparaît plus marquée pour les Collectivités locales que pour l'Etat (66% contre 56%). En termes de montant, cette différence est encore plus marquée, la part des PME représentant 39% pour les Collectivités locales et seulement 19% pour l'Etat.

2- Le mode de procédure de passation des marchés (appel d'offres ouvert, restreint, dialogue compétitif, etc...), **pas plus que la forme des marchés** (unique, à bons de commande, etc...), **ne semblent avoir d'incidence significative sur le choix du type de fournisseur.**

3- Les PME sont moins présentes sur les marchés les plus importants en termes de montant et d'une durée supérieure à un an, ce phénomène étant plus sensible pour l'Etat que pour les Collectivités locales.

4- L'analyse du nombre de marchés par domaine (codes CPV regroupés en Fournitures / Services / Travaux) montre une **présence majoritaire des PME dans les marchés de travaux, notamment des Collectivités Locales et une présence encore forte dans les fournitures et services. La position des PME est plus modeste si l'on considère le montant des marchés, notamment de l'Etat.**

5- L'examen de la localisation géographique des acheteurs publics et des fournisseurs semble montrer que **le choix d'entreprises de proximité conduit à une certaine prédominance des PME, nettement plus marquée dans le cas des collectivités locales**. Toutefois, cette prédominance se réduit au fur et à mesure que les montants des contrats en jeu s'élèvent.

6- **Les évolutions observées entre 2004 et 2005 sont en nombre limité et de faible ampleur** : un léger recul du poids relatif des Collectivités locales dans le montant total des marchés publics recensés qui explique, pour l'essentiel, celui des PME (passé, en montant, de 36% à 32%) ; une légère détérioration de la position des PME sur les échéances les plus courtes, incomplètement compensée par l'amélioration observée sur les durées les plus longues ; une légère détérioration de la position des PME en matière de fournitures et de services, incomplètement compensée par l'amélioration en matière de travaux ; une légère hausse de la part des marchés attribués à des entreprises locales mais qui a relativement moins profité aux PME qu'aux autres entreprises.

Il faut préciser que **le léger recul du poids relatif des Collectivités locales dans le montant total des marchés publics recensés résulte essentiellement de la très sensible amélioration du recensement sur le champ de l'Etat et des établissements publics nationaux**, notamment des marchés de forts montants du ministère de la Défense et du CEA (+100% en montant pour l'Etat contre seulement +23% pour les Collectivités locales)(Voir Tableau A).

Or, compte tenu d'une moins grande présence des PME sur les marchés de fort montant en général et sur ceux de l'Etat en particulier, -caractéristique déjà soulignée pour les données 2004-, il est assez logique que l'amélioration de la collecte statistique, plus marquée pour l'Etat, se traduise par un léger recul relatif de la part des PME.

Tableau A : Variation 2005/2004 du nombre et du montant des marchés par catégorie d'acheteurs publics et de fournisseurs

		PME		Non PME		Total PME + non PME	
			En %		En %		En %
Etat	en nombre	1 418	14%	1 009	13%	2 427	13%
	en montant (Euros)	1 367 248 923	79%	6 844 743 525	105%	8 211 992 449	100%
Collectivités Territoriales							
	en nombre	12 767	15%	4 989	11%	17 756	13%
	en montant (Euros)	1 871 476 396	19%	3 688 195 794	26%	5 559 672 190	23%
Total							
	en nombre	14 185	15%	5 998	11%	20 183	13%
	en montant (Euros)	3 238 725 319	28%	10 532 939 320	51%	13 771 664 639	43%

Sources : ARAMIS, SIRENE, LIFI ; Traitement des données : DGCP, DAJ, INSEE, DGTPE



Place des PME dans les marchés publics en 2005 et comparaison 2004-2005

L'examen des données issues du recensement économique des marchés publics fourni par la base ARAMIS gérée par la DGCP et la DAJ, croisées avec les bases SIRENE et LIFI gérées par l'INSEE (*voir annexe 1 : concepts et méthodes*), permet les constatations suivantes :

1- Les PME sont majoritaires en termes de nombre de marchés publics attribués mais non en termes de montant.

En ne retenant que les deux premiers critères de la définition européenne des PME (nombre de salariés et chiffre d'affaires), **la part des PME dans le total des marchés publics** (Etat + Collectivités locales) aurait atteint **75% en nombre de marchés mais seulement 45% en montant** (*Voir Tableau 1*).

Si l'on introduit le troisième critère (indépendance de l'entreprise vis-à-vis d'une autre entreprise ou d'un groupe), c'est-à-dire en écartant les « fausses PME » qui sont en fait des filiales, **cette part des PME dans le total des marchés publics** (Etat + Collectivités locales) **chute sensiblement**, ne représentant plus que **64% du nombre de marchés et 32% du montant**¹ (*Voir Tableau 2*).

La prépondérance des PME en termes de nombre de marchés apparaît plus marquée pour les Collectivités locales que pour l'Etat (66% contre 56%). En termes de montant, cette différence est encore plus marquée, la part des PME représentant 39% pour les Collectivités locales et seulement 19% pour l'Etat.

Il faut néanmoins rester très prudent dans l'expression des pourcentages compte tenu de l'ampleur des anomalies figurant encore dans la base ARAMIS en dépit des retraitements déjà effectués (environ 2400 marchés dont le montant est à zéro, voire négatif, pour un total négatif d'environ 800 Millions d'Euros).

2- Le choix de la procédure de passation des marchés semble sans conséquence pour les PME

Le *Tableau 2 bis* montre que pour les deux grandes catégories d'acheteurs publics, l'essentiel des procédures se concentre sur deux modalités principales : l'appel d'offres ouvert (article 33) et les marchés à procédure adaptée (art. 28) et à procédure allégée (art. 30). Ainsi, alors que le **nombre** de marchés passés par l'Etat représente 12% du total des marchés recensés de l'ensemble Etat –Collectivités Locales, un peu moins des deux tiers de ce total correspondent

¹ Le champ analysé (Etat + Collectivités locales) correspond à environ 173 000 marchés pour un montant global d'environ 45,7 Mds €

à l'appel d'offres ouvert. Dans le cas des Collectivités Locales (88% du total), cette même procédure en représente précisément les deux tiers.

Tableau 2 bis : Structure des procédures des marchés publics par catégorie d'acheteur selon le nombre et le montant des marchés

(En % du total des marchés publics recensés Etat + Coll. Loc. en 2005)	Code Procédure	Nombre de marchés			Montant des marchés		
		Etat	Coll. Loc.	Total Nombre	Etat	Coll. Loc.	Total Montant
Intitulé des Procédures							
Appel d'offres ouvert (art. 33)	01	7%	53%	61%	28%	48%	76%
Appel d'offres restreint (art. 33), dialogue compétitif (art. 36), marché de conception et marché à phases (art. 68)	02	1%	1%	2%	2%	2%	4%
Marchés à procédure adaptée (art. 28) et à procédure allégée (art. 30)	03	2%	20%	22%	1%	3%	4%
Négocié avec publicité préalable et mise en concurrence (art. 35 I)	04	1%	8%	9%	1%	5%	6%
Négocié sans publicité préalable, avec mise en concurrence (art. 35 II)	05	0%	1%	1%	0%	1%	1%
Négocié sans publicité préalable et sans mise en concurrence (art. 35 III)	06	0%	4%	5%	4%	5%	9%
Concours (art. 38), y compris concours de maîtrise d'œuvre (art. 74 II 3°)	07	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Mise en compétition limitée (art. 74 II 2°)	08	0%	0%	0%	0%	0%	0%
marchés de définition sans mise en compétition (art. 73-III, 74-III et IV)	09	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Total		12%	88%	100%	36%	64%	100%

Sources : ARAMIS, LiFi 2003, Suse

En ce qui concerne le **nombre de marchés**, les PME remportent globalement 56% des marchés passés par l'Etat et 66% des marchés passés par les Collectivités locales. Dans aucun des différents modes de passation, -hormis peut-être dans le cas de la procédure N° 6 (marchés négociés sans publicité préalable et sans mise en concurrence)-, les PME ne semblent connaître de sous-représentation notable (*Voir Tableau 3 pour l'Etat et Tableau 12 pour les Collectivités Locales*).

En ce qui concerne le **montant des marchés**, la position des PME n'est pas aussi favorable car leur poids correspond à seulement 19% du montant des marchés passés par l'Etat et à 39% du montant des marchés passés par les Collectivités locales. On note une certaine sous-représentation des PME dans le cas de la procédure N° 6 (marchés négociés sans publicité préalable et sans mise en concurrence) vis-à-vis des Collectivités Locales et surtout vis-à-vis de l'Etat (*Voir Tableau 21 pour l'Etat et Tableau 30 pour les Collectivités Locales*).

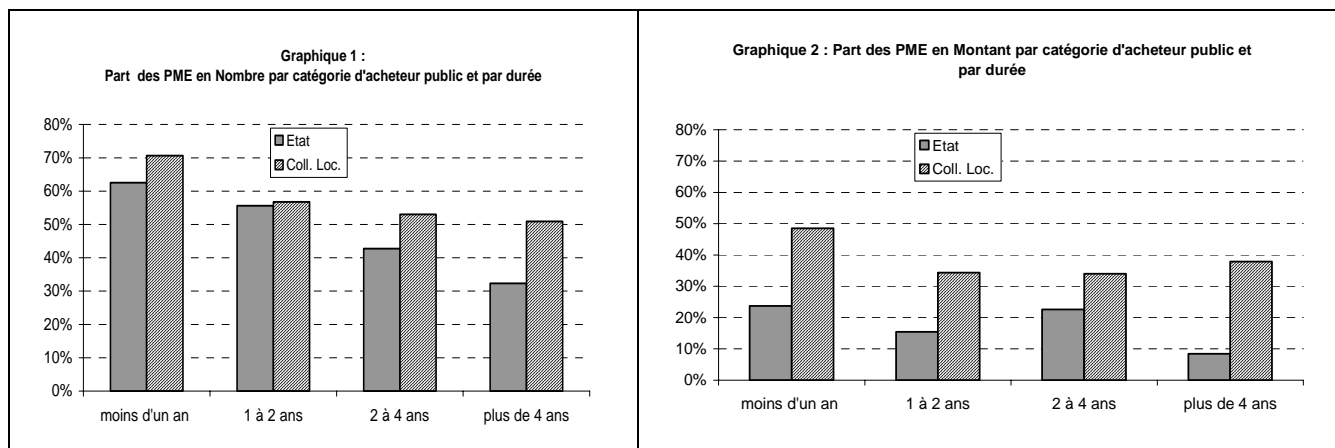
3- Les PME sont moins présentes sur les marchés de l'Etat les plus importants en termes de montant et d'une durée supérieure à un an.

En nombre de marchés, les PME, très majoritaires sur les échéances les plus courtes, sont encore bien représentées sur les échéances plus longues. Ainsi, pour ce qui concerne l'Etat, le nombre de marchés d'une durée comprise entre 1 et 2 ans attribués à des PME atteint encore 56%. Ce pourcentage passe à 43% pour les marchés d'une durée de 2 à 4 ans et à 32% pour les marchés d'une durée supérieure à 4 ans (*Voir Tableau 4 et Graphique 1*).

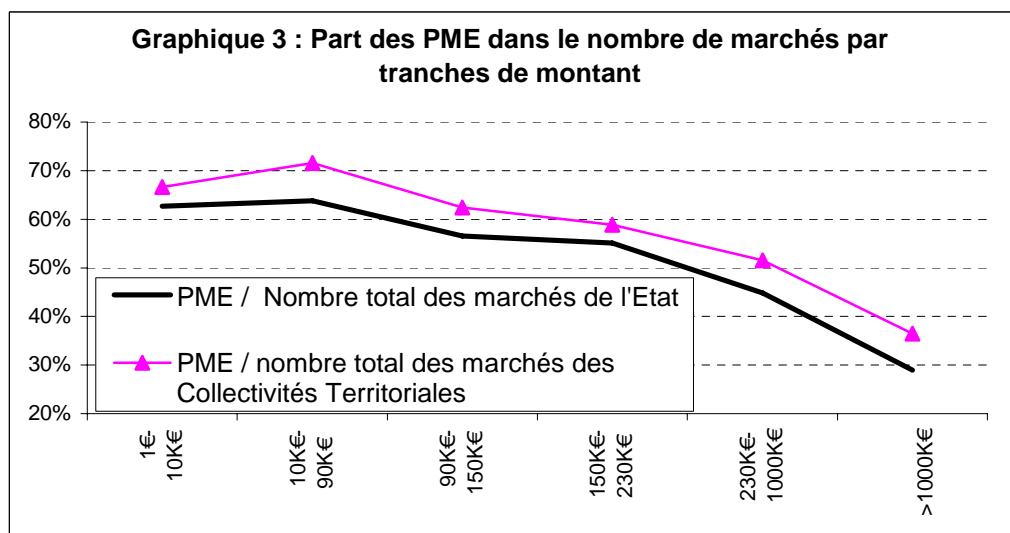
Pour ce qui concerne les **Collectivités Locales, la situation est encore plus favorable.** Le nombre de marchés d'une durée comprise entre 1 et 2 ans attribués à des PME atteint encore 57%. Ce pourcentage passe à 53% pour les marchés d'une durée de 2 à 4 ans et à 51 pour les marchés d'une durée supérieure à 4 ans (*Voir Tableau 13 et Graphique 1*).

Toutefois, cet avantage des PME en termes de nombre de marchés, y compris pour les marchés à durée longue, disparaît si l'on raisonne en termes de montants des marchés. Ce fait est très marqué dans le cas des marchés de l'Etat. Ainsi, 15% seulement de ses marchés d'une durée comprise entre 1 et 2 ans sont attribués à des PME. Ce pourcentage remonte à 23% pour ses marchés d'une durée de 2 à 4 ans mais tombe à seulement 8% pour ses marchés d'une durée supérieure à 4 ans (*Voir Tableau 22 et Graphique 2*).

Dans le cas des Collectivités Locales, l'impact de la durée est moins sensible. Ainsi, 34% des marchés des Collectivités Locales d'une durée comprise entre 1 et 4 ans sont attribués à des PME. Ce pourcentage atteint 38% pour les marchés d'une durée supérieure à 4 ans (Voir *Tableau 31 et Graphique 2*).



Le montant unitaire des marchés semble également susceptible de jouer un rôle d'éviction à l'égard des PME. Ainsi, **la présence des PME décroît avec la hausse du montant des marchés** (Voir *Tableaux 8 et 17, ainsi que Graphique 3*).



4- La forme du marché semble avoir un impact limité sur le choix du titulaire.

En termes de **nombre de marchés**, les PME semblent assez également réparties entre les différentes formes de marché, qu'il s'agisse des marchés attribués par l'Etat ou par les Collectivités locales (Voir *Tableau 5 pour l'Etat et Tableau 14 pour les Collectivités*

Locales). Tout juste pourrait-on noter une relative sous-représentation des PME dans le cas des marchés à bons de commande qui semblent favoriser les entreprises les plus grandes.

En termes de **montant des marchés**, toutefois, l'avantage relatif des grandes entreprises par rapport aux PME dans le cas spécifique des marchés à bons de commande, s'il persiste dans le cas des marchés des Collectivités Locales, n'est plus notable dans le cas des marchés de l'Etat (*Voir Tableau 23 pour l'Etat et Tableau 32 pour les Collectivités Locales*).

5- L'analyse du nombre de marchés par domaine (codes CPV regroupés en Fournitures / Services / Travaux) montre une présence majoritaire des PME dans les marchés de travaux et de services, notamment des Collectivités Locales et une présence encore forte dans les fournitures. La position est plus modeste si l'on considère le montant des marchés, notamment de l'Etat.

En termes de **nombre de marchés**, les PME remportent 46% des **marchés de l'Etat** dans le domaine des **fournitures**, 50% dans celui des **services**, et 68% dans celui des **travaux**. Pour ce qui concerne les marchés des **Collectivités Locales**, la part des PME est de 46% pour les marchés de **fournitures**, 66% pour les marchés de **services** et 79% pour les marchés de **travaux** (*Voir Tableau 7 pour l'Etat et Tableau 16 pour les Collectivités Locales*).

En termes de **montant des marchés**, la part des PME dans les marchés de **l'Etat** n'atteint plus que 15% dans le domaine des **fournitures**, 19% dans celui des **services**, et 33% dans celui des **travaux**. Pour ce qui concerne les marchés des **Collectivités Locales**, la part des PME est de 27% pour les marchés de **fournitures**, 38% pour les marchés de **services** et 48% pour les marchés de **travaux** (*Voir Tableau 25 pour l'Etat et Tableau 34 pour les Collectivités Locales*).

6- Le croisement des marchés par domaine (Fournitures / Services / Travaux) et par tranche de montant confirme la position forte des PME sur les marchés de travaux et de services, sauf pour les montants les plus élevés, et une position moins favorable pour les marchés de fournitures.

En termes de **nombre de marchés**, la part des PME est nettement prépondérante pour les marchés de **travaux** d'un montant inférieur à 230 000 € proche de celle des autres entreprises pour la tranche 230 000 – 1 million € et minoritaire pour la tranche supérieure à 1 million € qu'il s'agisse de **l'Etat** ou des **Collectivités Locales**.

Pour les marchés de **services**, la part des PME est prépondérante jusqu'à 1 million € et à peine minoritaire au-dessus dans le cas des **Collectivités Locales**. Dans le cas de **l'Etat**, la part des PME est prépondérante jusqu'à 150 000 €, identique à celle des autres entreprises pour la tranche 230 000 – 1 million € et nettement minoritaire au-dessus.

Pour les marchés de **fournitures**, la part des PME est toujours minoritaire même si elle est assez proche de celle des autres entreprises pour les marchés inférieurs à 230 000 €, qu'il s'agisse de **l'Etat** ou des **Collectivités Locales** (*Voir Tableau 9 pour l'Etat et Tableau 18 pour les Collectivités Locales*).

En termes de **montant des marchés**, la part des PME reste nettement prépondérante pour les marchés de **travaux** d'un montant inférieur à 1 million € (**Collectivités Locales**) ou à 230 000 € (**Etat**).

Pour les marchés de **services**, la part des PME reste majoritaire jusqu'à 1 million € dans le cas des **Collectivités Locales**. En revanche, dans le cas de **l'Etat**, cette part n'est majoritaire que jusqu'à 230 000 € et devient faible à partir de 1 million €.

Pour les marchés de **fournitures**, la part des PME est proche de celle des autres entreprises pour des montants de marchés inférieurs à 150 000 € qu'il s'agisse de l'**Etat** ou des **Collectivités Locales**. Cette part se réduit ensuite pour les montants supérieurs (Voir Tableau 27 pour l'**Etat** et Tableau 36 pour les **Collectivités Locales**).

7- Le croisement des marchés par domaine (Fournitures / Services / Travaux) et par tranche de durée montre, sauf pour les échéances les plus longues, une position forte des PME sur les marchés de travaux et sur les marchés de services. En revanche, sauf pour les durées les plus courtes, la position des PME est minoritaire sur les marchés de fournitures.

En termes de **nombre de marchés**, la prédominance des PME est nette pour les marchés de **travaux** sur toutes les échéances, qu'il s'agisse des **Collectivités Locales** ou de l'**Etat**.

Pour les marchés de **services**, la prédominance des PME est nette sur toutes les échéances (**Collectivités Locales**) mais seulement sur les échéances d'une durée inférieure à deux ans (**Etat**).

Pour les marchés de **fournitures**, la prédominance des PME est nette seulement sur les échéances d'une durée inférieure à six mois, qu'il s'agisse des **Collectivités Locales** ou de l'**Etat** (Voir Tableau 10 pour l'**Etat** et Tableau 19 pour les **Collectivités Locales**).

En termes de **montant des marchés**, la part des PME est prépondérante pour les marchés de **travaux** seulement sur les échéances inférieures à douze mois (**Collectivités Locales**). Dans le cas de l'**Etat**, cette part est nettement minoritaire sur toutes les échéances.

Pour les marchés de **services**, la prédominance des PME est limitée aux échéances d'une durée inférieure à deux ans (**Collectivités Locales**) et seulement aux échéances comprises entre quatre et six mois (**Etat**).

Pour les marchés de **fournitures**, la part des PME est légèrement majoritaire dans le cas des **Collectivités Locales** sur les échéances d'une durée inférieure à six mois. Dans le cas de l'**Etat**, cette part est du même ordre que celle des autres entreprises sur les échéances d'une durée inférieure à six mois. Sur toutes les autres échéances, la part des PME est nettement minoritaire, qu'il s'agisse de l'**Etat** ou des **Collectivités Locales** (Voir Tableau 28 pour l'**Etat** et Tableau 37 pour les **Collectivités Locales**).

8- L'examen de l'origine géographique des acheteurs publics et des fournisseurs semble montrer que, lorsqu'est fait le choix d'entreprises de proximité, cela conduit à une certaine prédominance des PME, nettement plus marquée dans le cas des collectivités locales. Toutefois, cette prédominance se réduit au fur et à mesure que les montants s'élèvent.

Il a paru intéressant d'examiner si les acheteurs publics tendaient à privilégier la proximité des fournisseurs et si cette préférence éventuelle pouvait avoir une incidence sur le choix entre les PME et les autres entreprises².

² Les résultats de cet examen, fondé sur la confrontation des N° SIREN acheteur et fournisseur sont cependant à considérer avec circonspection pour au moins deux raisons : d'une part, il s'agit de N° SIREN et non de N° SIRET, or il peut y avoir éloignement géographique entre une entreprise (ou une administration publique) et l'établissement (ou l'établissement public) qui lui est rattaché²; d'autre part, la proximité géographique entre un acheteur et un fournisseur qui appartiennent à deux départements différents mais limitrophes peut, dans certains cas, être plus grande que s'ils appartenaient au même département.

En termes de **nombre de marchés**, la part des contrats attribués localement (i. e. à des entreprises qui appartiennent au même département que l'acheteur public) atteint 31% pour l'**Etat** (soit 39% pour les PME et 20% pour les autres entreprises). Pour les **Collectivités Locales**, cette part est sensiblement plus élevée, atteignant 48%, (soit 61% pour les PME et 23% pour les autres entreprises). (Voir *Tableau 11 pour l'Etat et Tableau 20 pour les Collectivités Locales*).

En termes de **montant des marchés**, la part des contrats attribués localement atteint 17% pour l'**Etat** (soit 23% pour les PME et 16% pour les autres entreprises). Pour les **Collectivités Locales**, cette part monte à 40% (soit 59% pour les PME et 28% pour les autres entreprises). On note que le recours aux PME de proximité chute au fur et à mesure que le montant du contrat augmente alors que ce phénomène est moins sensible avec les autres entreprises (Voir *Tableau 29 pour l'Etat et Tableau 38 pour les Collectivités Locales*).

9- Principaux éléments de comparaison entre 2004 et 2005

9-1 Considérations générales

- **Une légère réduction du poids relatif des Collectivités locales en termes de montant de marchés attribués.** La répartition des marchés publics entre Etat et Collectivités Locales est restée inchangée en termes de **nombre** de marchés (soit 12% pour l'Etat et 88% pour les Collectivités Locales). En revanche, en termes de **montant**, la part des marchés des Collectivités Locales se réduit (passant de 74% en 2004 à 64% en 2005). Cette modification s'explique, pour l'essentiel, par une amélioration sensible de la collecte des données, notamment pour des marchés de montant élevé, auprès du ministère de la Défense et du CEA (+100% en montant pour les marchés de l'Etat contre seulement +23% pour les marchés des Collectivités Locales).
- **Un accroissement du poids relatif du recours à la procédure adaptée et à la procédure allégée.** La part, en **nombre** de marchés, du recours à l'appel d'offres ouvert (art. 33) s'est nettement réduite, passant de 71% à 61%. Ce recul, qui concerne quasi exclusivement les Collectivités Locales, a surtout bénéficié aux marchés à procédure adaptée (art. 28) et à procédure allégée (art. 30) dont la part globale est passée de 11% à 22%.

9-2 Considérations concernant plus spécifiquement les PME

- **Un léger recul de la part des PME en termes de montant des marchés attribués.** La part des PME, selon la définition la plus étroite, i. e. fondée sur les trois critères, est restée inchangée en **nombre** de marchés (à 64%) mais a légèrement reculé en termes de **montant** (à 32% contre 36%) (Voir *Tableau 2Bis*). Ce léger recul relatif est la résultante de l'amélioration plus marquée de la collecte sur le champ Etat que sur celui des Collectivités locales. En effet, compte tenu de la moindre présence des PME sur les marchés de forts montants en général et sur ceux de l'Etat en particulier, - caractéristique déjà soulignée pour les données 2004-, il est assez logique que l'amélioration de la collecte statistique, plus marquée pour l'Etat, se traduise par un recul de la part des PME.
- Ce recul en termes de **montant** a affecté à la fois les marchés des **Collectivités locales** (à 39% contre 41%) et ceux de l'**Etat** (à 19% contre 21%) ;

- **Une légère détérioration de la part des PME sur les durées de marché les plus courtes, partiellement contrebalancée par une amélioration sur les durées les plus longues.** Si l'on considère les **durées des marchés, en termes de montant**, la part des PME dans les marchés de l'**Etat** s'est quelque peu réduite pour les durées comprises entre 1 et 2 ans (à 15% contre 23%), alors qu'elle s'est accrue pour les durées comprises entre 2 et 4 ans (à 23% contre 19%), ainsi que pour les durées supérieures à 4 ans (à 8% contre 2%). Pour ce qui concerne la part des PME dans les marchés des **Collectivités locales**, celle-ci est restée inchangée pour les durées comprises entre 1 et 2 ans (à 34%). Elle s'est légèrement réduite pour les durées comprises entre 2 et 4 ans (à 34% contre 36%), tandis qu'elle s'est légèrement accrue pour les durées supérieures à 4 ans (à 38% contre 36%).
- **Une réduction de la part des PME en matière de marchés de fournitures et de services incomplètement compensée par la hausse dans les marchés de travaux.** Si l'on considère les **domaines des marchés, en termes de montant**, la part des PME dans les marchés de l'**Etat** s'est réduite dans le domaine des fournitures (à 15% contre 23%), tandis qu'elle progressait très légèrement dans celui des travaux (à 33% contre 32%) et plus sensiblement dans celui des services (à 19% contre 11%). La part des PME dans les marchés des **Collectivités locales** s'est légèrement réduite dans le domaine des fournitures (à 27% contre 31%) et plus fortement dans celui des services (à 38% contre 45%), tandis qu'elle progressait très légèrement dans celui des travaux (à 48% contre 46%).
- **Une légère hausse de la part des marchés attribués localement mais qui a relativement moins profité aux PME.** Si l'on considère l'**origine géographique des acheteurs publics et des fournisseurs**, en termes de **montant** de marchés, la part des contrats attribués localement s'est légèrement accrue pour l'**Etat** (à 17% contre 16%) mais cette évolution globale a été moins favorable pour les PME (à 23% contre 30%) que pour les autres entreprises (à 16% contre 12%). On note également une hausse de la part de contrats locaux pour les **Collectivités locales** (à 40% contre 36%) qui a profité de manière plus équilibrée aux deux catégories d'entreprises. Ainsi, la part des PME est passée de 57% à 59% et celle des autres entreprises de 21% à 28%.

Au total, les changements par rapport aux constatations réalisées sur les chiffres 2004 sont en nombre limité et de faible ampleur : un léger recul du poids relatif des Collectivités locales dans le montant total des marchés publics recensés qui explique, pour l'essentiel, celui des PME ; une légère détérioration de la position des PME sur les échéances les plus courtes, incomplètement compensée par l'amélioration observée sur les durées les plus longues ; une légère détérioration de la position des PME en matière de fournitures et de services, incomplètement compensée par l'amélioration en matière de travaux ; une légère hausse de la part des marchés attribués localement mais qui a relativement moins profité aux PME qu'aux autres entreprises.

Dans ces conditions, les principales caractéristiques dégagées précédemment demeurent : les PME accèdent à une part significative des marchés publics, elles sont même majoritaires en nombre de marchés mais nettement minoritaires en montant ; leur présence se réduit avec la hausse de la durée et du montant unitaire des marchés ; elles bénéficient plus que d'autres catégories d'entreprises, de la proximité des donneurs d'ordre, notamment dans le cas des Collectivités locales.

Les évolutions observées entre 2004 et 2005, peu marquées et ne permettant pas de dégager de tendance claire, ne sont pas susceptibles de déboucher sur des recommandations nouvelles en matière de politique économique. Toutefois, il y aura lieu, dès que l'entrée en vigueur du nouveau dispositif de recensement le permettra, de suivre la mise en œuvre des dispositions concernant l'allotissement, de même que l'impact de celles concernant les clauses environnementales et sociales.

ANNEXES

ANNEXE 1- Concepts et Méthodes

- 1- **Définition de la PME** : compte tenu de la multiplicité de définitions du concept de PME en fonction du contexte, il a été décidé de retenir pour les tableaux et les commentaires le **concept recommandé au niveau européen, qui retient les trois critères suivants** : entreprise de moins de 250 salariés ; chiffre d'affaires annuel inférieur ou égal à 50 millions d'Euros, non détention à hauteur d'au moins 25% par une ou des entreprises ne correspondant pas à la définition de la PME. Toutefois, à titre de comparaison, et seulement à un niveau agrégé, a également été retenue une **définition de la PME fondée sur les seuls deux premiers critères**, i.e. en ne tenant pas compte du critère de dépendance.
- 2- **Les différences dans les totaux** : ces données correspondent aux « marchés publics recensés » grâce à la « fiche de recensement économique des marchés publics » qui alimentent en Comptabilité Publique la base ARAMIS gérée par la DGCP et la DAJ. Compte-tenu de l'insuffisante rigueur dans le remplissage de ces fiches par les ordonnateurs, de nombreuses fiches ne sont pas exploitables (par ex. N° SIREN inexact qui empêche de rattacher tel marché à un acheteur public ou à un fournisseur) ou ne le sont qu'après investigation. Aussi, en fonction de l'état d'avancement de ces investigations, les montants totaux retenus peuvent varier (**montant le plus élevé** si l'on retient le total des marchés recensés y compris ceux que l'on ne peut rattacher à des SIREN acheteur et fournisseur bien identifiés ; **montant le plus bas** si l'on exclut les marchés comportant un ou plusieurs SIREN non identifiés ; **montants intermédiaires** et qui évoluent dans le temps en fonction de l'état d'avancement des investigations qui permet de réintégrer dans le total des marchés initialement écartés car mal identifiés. Ces travaux consistent en un processus itératif commençant par la confrontation des données « brutes » de la base ARAMIS à la base SIRENE de l'INSEE afin, d'une part, de repérer les SIREN inutilisables et, d'autre part, de trier les marchés en fonction de la nature des fournisseurs (PME/non PME) selon les deux premiers critères retenus (nombre de salariés et chiffre d'affaires). Il se poursuit par la confrontation avec la base LIFI de l'INSEE qui permet de différencier parmi les PME ayant satisfait aux deux premiers critères celles qui satisfont également au troisième critère (indépendance par rapport à une autre société ou à un groupe). Des investigations sont ensuite menées pour tenter de réaffecter les SIREN « corrects » aux marchés pour lesquels ces données sont manquantes ou inexactes. Ces investigations seront à poursuivre, notamment pour **corriger un certain nombre d'anomalies graves (marchés dont le montant est à 0, voire négatif)**.
- 3- **Le champ de la base ARAMIS est sensiblement différent du champ des achats publics retenu par la Comptabilité Nationale** (Voir note sur l'analyse des écarts). Le **champ « Etat »** correspond aux codes SIREN de la base SIRENE de l'INSEE qui commencent par 10 à 19. Ce champ regroupe l'Etat au niveau central et déconcentré ainsi que les établissements publics qui s'y rattachent. Le **champ « Collectivités locales »** correspond aux codes SIREN débutant par 20 à 29. Il comprend les différentes Collectivités territoriales ainsi que les établissements publics qui s'y rattachent. L'essentiel des établissements publics d'hospitalisation figure dans ce champ. En revanche, les établissements privés d'hospitalisation participant au service public hospitalier (PSPH), qui sont inclus dans le champ des Administrations de Sécurité Sociale (ASSO) en Comptabilité Nationale, sont ici considérés comme des entreprises et ne figurent donc dans aucun des deux champs précités des

administrations publiques. **Le champ de la base ARAMIS est également différent de celui couvert par les enquêtes annuelles d'entreprises sur les services (EAES).** Ces enquêtes ont récemment donné lieu à une publication par la Division Services de l'INSEE sur le thème de l'accès aux marchés publics des PME des services aux entreprises.

- 4- Procédure de passation des marchés :** les modes de procédure de passation des marchés sont regroupés en **9 catégories** : **(1)** appel d'offres ouvert (art. 33) ; **(2)** appel d'offres restreint (art. 33), dialogue compétitif (art. 36), marché de conception-réalisation et marché à phases (art. 68) ; **(3)** marché à procédure adaptée (art. 28) et à procédure allégée (art. 30) ; **(4)** marché négocié avec publicité préalable et mise en concurrence (art. 35 –I) ; **(5)** marché négocié sans publicité préalable, avec mise en concurrence (art. 35 –II) ; **(6)** marché négocié sans publicité préalable et sans mise en concurrence (art. 35 –III) ; **(7)** concours (art. 38) y compris concours de maîtrise d'œuvre (art. 74-II-3°) ; **(8)** mise en compétition limitée (art. 74-II-2°) ; **(9)** marchés de définition sans mise en compétition (art. 73-III et art. 74-III et IV).
- 5- Forme du marché : 4 catégories** : **(1)** unique ; **(2)** à bons de commande (art. 71) ; **(3)** à tranche conditionnelle (art. 72) ; **(4)** à phases (art. 68).
- 6- Type de prix : 3 catégories** : **(1)** ferme ou ferme actualisable ; **(2)** ajustable ; **(3)** révisable.
- 7- CODE CPV** (Common Procurement Vocabulary -vocabulaire commun européen pour les marchés publics, applicable depuis le 16 décembre 2003) : permet de classer la nature des prestations objet du marché. Ici, le classement se limite aux 3 grandes catégories : Fournitures (**F**) ; Services (**S**) et Travaux (**T**).

ANNEXE 2 : Données globales sur les marchés publics des PME avec et sans prise en compte du critère de dépendance

Tableau 1 : MARCHES PUBLICS ET PME en 2005 (critères européens sauf critère de dépendance)

ETAT (PME sans critère de dépendance)									
	PME				Non PME				PME + non PME
	TPE (0 à 19)	Petites (20-49)	Moyennes (50 à 249)	total PME	<250	250-1000	> 1000	total non PME	
Nombre de marchés	6 427	3 776	3 626	13 829	506	2 666	3 407	6 579	20 408
Montant total des marchés	1 902 167 177	1 055 376 817	1 669 718 278	4 627 262 272	294 624 670	2 886 290 096	8 633 486 358	11 814 401 123	16 441 663 395
Etat									
(en % du nombre total des marchés Etat)	31%	19%	18%	68%	2%	13%	17%	32%	100%
(en % du montant total des marchés Etat)	12%	6%	10%	28%	2%	18%	53%	72%	100%
COLLECTIVITES LOCALES (PME sans critère de dépendance)									
	PME				Non PME				PME + non PME
	TPE (0 à 19)	Petites (20-49)	Moyennes (50 à 249)	total PME	<250	250-1000	> 1000	total non PME	
Nombre de marchés	60 959	30 824	23 461	115 244	5 737	16 614	14 974	37 325	152 569
Montant total des marchés	5 815 506 962	4 471 527 975	5 552 459 953	15 839 494 890	1 098 340 652	5 370 481 737	6 991 792 870	13 460 615 260	29 300 110 150
Coll. Loc.									
(en % du nombre total des marchés)				76%				24%	100%
(en % du montant total des marchés)				54%				46%	100%
Total ETAT + COLLECTIVITES LOCALES (PME sans critère de dépendance)									
Total Etat + Coll. Loc.				total PME				total non PME	PME + non PME
Nombre de marchés				129 073				43 904	172 977
(en % du nombre total des marchés)				75%				25%	100%
Montant total des marchés				20 466 757 162				25 275 016 383	45 741 773 545
(en % du montant total des marchés)				45%				55%	100%

Sources : ARAMIS, SIRENE, LIFI ; Traitement des données : DGCP, DAJ, INSEE, DGTPÉ

Tableau 2 : MARCHES PUBLICS ET PME en 2005 (critères européens y compris critère de dépendance)

ETAT (PME avec critère de dépendance)									
	PME				Non PME				PME + non PME
	TPE (0 à 19)	Petites (20-49)	Moyennes (50 à 249)	total PME	<250	250-1000	> 1000	total non PME	
Nombre de marchés	6 134	3 275	1 959	11 368	2 967	2 666	3 407	9 040	20 408
Montant total des marchés	1 491 624 329	908 856 359	701 532 011	3 102 012 700	1 819 874 242	2 886 290 096	8 633 486 358	13 339 650 696	16 441 663 396
Etat									
(en % du nombre total des marchés Etat)	30%	16%	10%	56%	15%	13%	17%	44%	100%
(en % du montant total des marchés Etat)	9%	6%	4%	19%	11%	18%	53%	81%	100%

COLLECTIVITES LOCALES (PME avec critère de dépendance)									
	PME				Non PME				PME + non PME
	TPE (0 à 19)	Petites (20-49)	Moyennes (50 à 249)	total PME	<250	250-1000	> 1000	total non PME	
Nombre de marchés	59 525	27 416	13 138	100 079	20 902	16 614	14 974	52 490	152 569
Montant total des marchés	5 560 176 595	3 570 426 988	2 399 389 573	11 529 993 156	5 407 842 387	5 370 481 737	6 991 792 870	17 770 116 994	29 300 110 150
Coll. Loc.									
(en % du nombre total des marchés)	39%	18%	9%	66%	14%	11%	10%	34%	100%
(en % du montant total des marchés)	19%	12%	8%	39%	18%	18%	24%	61%	100%

Total ETAT + COLLECTIVITES LOCALES (PME avec critère de dépendance)					
	PME			total non PME	PME + non PME
Total Etat + Coll. Loc.					
Nombre de marchés				111 447	61 530
(en % du nombre total des marchés)				64%	36%
Montant total des marchés				14 632 005 856	31 109 767 690
(en % du montant total des marchés)				32%	68%

Sources : ARAMIS, SIRENE, LIFI ; Traitement des données : DGCP, DAJ, INSEE, DGTPE

Tableau 2Bis : Comparaison 2004-2005 MARCHES PUBLICS ET PME (définition de la PME conforme aux critères européens y compris le critère de dépendance)

2004 - ETAT (PME avec critère de dépendance)									
	PME				Non PME				PME + non PME
	TPE (0 à 19)	Petites (20-49)	Moyennes (50 à 249)	total PME	<250	250-1000	> 1000	total non PME	
Nombre de marchés	5 035	3 072	1 843	9 950	2 583	2 487	2 961	8 031	17 981
Montant total des marchés	725 462 750	541 168 148	468 132 878	1 734 763 776	964 509 885	1 500 105 564	4 030 291 722	6 494 907 171	8 229 670 947
2005 - ETAT (PME avec critère de dépendance)									
	PME				Non PME				PME + non PME
	TPE (0 à 19)	Petites (20-49)	Moyennes (50 à 249)	total PME	<250	250-1000	> 1000	total non PME	
Nombre de marchés	6 134	3 275	1 959	11 368	2 967	2 666	3 407	9 040	20 408
Montant total des marchés	1 491 624 329	908 856 359	701 532 011	3 102 012 700	1 819 874 242	2 886 290 096	8 633 486 358	13 339 650 696	16 441 663 396
2004 - COLLECTIVITES LOCALES (PME avec critère de dépendance)									
	PME				Non PME				PME + non PME
	TPE (0 à 19)	Petites (20-49)	Moyennes (50 à 249)	total PME	<250	250-1000	> 1000	total non PME	
Nombre de marchés	49 629	25 205	12 478	87 312	17 596	15 553	14 352	47 501	134 813
Montant total des marchés	4 420 689 537	3 023 809 411	2 214 017 812	9 658 516 760	4 385 809 741	4 663 130 015	5 032 981 443	14 081 921 200	23 740 437 960
2005 - COLLECTIVITES LOCALES (PME avec critère de dépendance)									
	PME				Non PME				PME + non PME
	TPE (0 à 19)	Petites (20-49)	Moyennes (50 à 249)	total PME	<250	250-1000	> 1000	total non PME	
Nombre de marchés	59 525	27 416	13 138	100 079	20 902	16 614	14 974	52 490	152 569
Montant total des marchés	5 560 176 595	3 570 426 988	2 399 389 573	11 529 993 156	5 407 842 387	5 370 481 737	6 991 792 870	17 770 116 994	29 300 110 150
2004 - Total ETAT + COLLECTIVITES LOCALES (PME avec critère de dépendance)									
Total Etat + Coll. Loc.				total PME				total non PME	PME + non PME
Nombre de marchés				97 262				55 532	152 794
(en % du nombre total des marchés)				64%				36%	100%
Montant total des marchés				11 393 280 537				20 576 828 370	31 970 108 907
(en % du montant total des marchés)				36%				64%	100%
2005 - Total ETAT + COLLECTIVITES LOCALES (PME avec critère de dépendance)									
Total Etat + Coll. Loc.				total PME				total non PME	PME + non PME
Nombre de marchés				111 447				61 530	172 977
(en % du nombre total des marchés)				64%				36%	100%
Montant total des marchés				14 632 005 856				31 109 767 690	45 741 773 546
(en % du montant total des marchés)				32%				68%	100%

Sources : ARAMIS, SIRENE, LIFI ; Traitement des données : DGCP, DAJ, INSEE, DGTPE

ANNEXE 3 : marchés publics de l'Etat par nombre de marchés

Tableau 3 : ETAT : Nombre de marchés par catégorie d'entreprise et par type de Procédure (en %)

Procédure	PME (nb de salariés)				Non PME (salariés)			Ensemble des entreprises
	TPE (0 à 19)	Petites E (20 à 49)	Moyennes E (50 à 249)	Total PME* (0 à 249)	(< 250)	(250 - 1000)	(> 1000)	
01	26%	16%	10%	52%	16%	14%	18%	100%
02	25%	18%	11%	54%	16%	13%	17%	100%
03	44%	15%	7%	66%	12%	10%	12%	100%
04	35%	21%	13%	69%	12%	9%	10%	100%
05	33%	20%	10%	63%	14%	8%	15%	100%
06	23%	10%	10%	43%	13%	15%	29%	100%
07	62%	4%	4%	70%	15%	2%	13%	100%
08	60%	12%	12%	84%	2%	9%	5%	100%
09	54%	15%	4%	72%	6%	13%	9%	100%
Total	30%	16%	10%	56%	15%	13%	17%	100%

* les PME sont définies avec le critère de dépendance.

Source : Insee (LiFi 2003, Suse)

Tableau 4 : ETAT : Nombre de marchés par catégorie d'entreprise et par Durée (en %)

Durée	PME (nb de salariés)				Non PME (salariés)			Ensemble des entreprises
	TPE (0 à 19)	Petites E (20 à 49)	Moyennes E (50 à 249)	Total PME* (0 à 249)	(< 250)	(250 - 1000)	(> 1000)	
0-3 mois	38%	19%	9%	66%	14%	11%	9%	100%
4-6 mois	40%	20%	9%	69%	12%	10%	9%	100%
7-12 mois	30%	16%	10%	57%	15%	13%	16%	100%
13-24 mois	28%	17%	10%	56%	14%	12%	18%	100%
25-48 mois	21%	12%	10%	43%	16%	16%	25%	100%
> 49 mois	18%	9%	6%	32%	16%	16%	36%	100%
Total	30%	16%	10%	56%	15%	13%	17%	100%

* les PME sont définies avec le critère de dépendance.

Source : Insee (LiFi 2003, Suse)

Tableau 5 : ETAT : Nombre de marchés par catégorie d'entreprise et par Forme de marché (en %)

Forme	PME (nb de salariés)				Non PME (salariés)			Ensemble des entreprises
	TPE (0 à 19)	Petites E (20 à 49)	Moyennes E (50 à 249)	Total PME* (0 à 249)	(< 250)	(250 - 1000)	(> 1000)	
01	35%	18%	10%	62%	12%	12%	14%	100%
02	22%	13%	8%	44%	18%	16%	22%	100%
03	28%	18%	12%	59%	18%	11%	12%	100%
04	49%	10%	9%	68%	9%	7%	16%	100%
Total	30%	16%	10%	56%	15%	13%	17%	100%

* les PME sont définies avec le critère de dépendance.

Source : Insee (LiFi 2003, Suse)

Tableau 6 : ETAT : Nombre de marchés par catégorie d'entreprise et par type de Prix (en %)

Type prix	PME (nb de salariés)				Non PME (salariés)			Ensemble des entreprises
	TPE (0 à 19)	Petites E (20 à 49)	Moyennes E (50 à 249)	Total PME* (0 à 249)	(< 250)	(250 - 1000)	(> 1000)	
01	33%	17%	9%	60%	14%	12%	15%	100%
02	20%	12%	9%	40%	18%	17%	24%	100%
03	28%	16%	10%	54%	14%	15%	17%	100%
Total	30%	16%	10%	56%	15%	13%	17%	100%

* les PME sont définies avec le critère de dépendance.

Source : Insee (LiFi 2003, Suse)

Tableau 7 : ETAT : Nombre de marchés par catégorie d'entreprise et par code CPV (en %)

Code CPV	PME (nb de salariés)				Non PME (salariés)			Ensemble des entreprises
	TPE (0 à 19)	Petites E (20 à 49)	Moyennes E (50 à 249)	Total PME* (0 à 249)	(< 250)	(250 - 1000)	(> 1000)	
F	23%	15%	8%	46%	19%	16%	19%	100%
S	32%	9%	10%	50%	12%	13%	25%	100%
T	36%	22%	10%	68%	13%	10%	8%	100%
Total	30%	16%	10%	56%	15%	13%	17%	100%

* les PME sont définies avec le critère de dépendance.

Source : Insee (LiFi 2003, Suse)

Tableau 8 : ETAT : Nombre de marchés par catégorie d'entreprise et par tranches de Montants (en %)

Montants	PME (nb de salariés)				Non PME (salariés)			Ensemble des entreprises
	TPE (0 à 19)	Petites E (20 à 49)	Moyennes E (50 à 249)	Total PME* (0 à 249)	(< 250)	(250 - 1000)	(> 1000)	
<=0€	18%	13%	9%	40%	21%	22%	17%	100%
1€-10K	37%	18%	8%	63%	11%	10%	16%	100%
10K€-90K	36%	18%	10%	64%	13%	10%	13%	100%
90K€-150	29%	18%	10%	57%	17%	13%	14%	100%
150K€-230	25%	17%	13%	55%	16%	14%	15%	100%
230K€-1000	22%	13%	10%	45%	19%	18%	18%	100%
>1000K	12%	8%	8%	29%	17%	19%	35%	100%
Total	30%	16%	10%	56%	15%	13%	17%	100%

* les PME sont définies avec le critère de dépendance.

Source : Insee (LiFi 2003, Suse)

Tableau 9 - ETAT : Nombre de marchés, par domaine d'activité (Fournitures/Services/Travaux) et par tranches de montant (en %)

Montants	Total PME			Total autres entreprises			Ensemble des entreprises
	F	S	T	F	S	T	
<=0€	25%	9%	6%	43%	15%	2%	100%
1€-10K	15%	17%	31%	17%	14%	7%	100%
10K€-90K	17%	15%	32%	17%	10%	9%	100%
90K€-150	18%	13%	26%	19%	12%	13%	100%
150K€-230	17%	12%	26%	18%	12%	15%	100%
230K€-1000	15%	13%	17%	19%	16%	20%	100%
>1000K	13%	8%	8%	28%	26%	18%	100%
Total	16%	14%	26%	19%	14%	12%	100%

* les PME sont définies avec le critère de dépendance.

Source : Insee (LiFi 2003, Suse)

Tableau 10 - ETAT : Nombre de marchés, par domaine d'activité (Fournitures/Services/Travaux) et par tranches de durée (en %)

Durée	Total PME			Total autres entreprises			Ensemble des entreprises
	F	S	T	F	S	T	
0-3 mois	19%	13%	34%	10%	6%	18%	100%
4-6 mois	11%	9%	49%	5%	5%	21%	100%
7-12 mois	15%	13%	28%	21%	12%	11%	100%
13-24 mois	14%	14%	29%	18%	13%	13%	100%
25-48 mois	19%	18%	6%	30%	23%	4%	100%
> 49 mois	8%	20%	4%	29%	38%	1%	100%
Total	16%	14%	26%	19%	14%	12%	100%

* les PME sont définies avec le critère de dépendance.

Source : Insee (LiFi 2003, Suse)

Tableau 11 - ETAT : Nombre de marchés, par situation géographique et par tranches de montant (en %)

	Part du nombre de contrats attribués aux PME par des acheteurs du même département	Part du nombre de contrats attribués aux Autres entreprises par des acheteurs du même département	Part du nombre de contrats attribués (Toutes entreprises confondues) par des acheteurs du même département
<=0€	21%	16%	18%
1€-10K	48%	18%	37%
10K€-90K	41%	19%	33%
90K€-150	37%	22%	31%
150K€-230	34%	23%	29%
230K€-1000	34%	23%	28%
>1000K	20%	15%	17%
Total	39%	20%	31%

* les PME sont définies avec le critère de dépendance.

Source : Insee (LiFi 2003, Suse)

ANNEXE 4 : marchés publics des Collectivités Territoriales par nombre de marchés

Tableau 12 : COLL. LOC : Nombre de marchés par catégorie d'entreprise et par type de Procédure (en %)

Procédure	PME (nb de salariés)				Non PME (salariés)			Ensemble des entreprises
	TPE (0 à 19)	Petites E (20 à 49)	Moyennes E (50 à 249)	Total PME* (0 à 249)	(< 250)	(250 - 1000)	(> 1000)	
01	35%	19%	9%	63%	15%	12%	11%	100%
02	40%	21%	9%	70%	12%	10%	8%	100%
03	48%	16%	7%	72%	12%	8%	8%	100%
04	46%	22%	9%	77%	9%	8%	6%	100%
05	56%	13%	6%	75%	8%	9%	8%	100%
06	22%	11%	9%	43%	19%	21%	18%	100%
07	83%	7%	3%	92%	5%	2%	1%	100%
08	68%	10%	4%	82%	7%	4%	7%	100%
09	53%	18%	7%	78%	13%	5%	5%	100%
Total	39%	18%	9%	66%	14%	11%	10%	100%

* les PME sont définies avec le critère de dépendance.

Source : Insee (LiFi 2003, Suse)

Tableau 13 : COLL. LOC : Nombre de marchés par catégorie d'entreprise et par Durée (en %)

Durée	PME (nb de salariés)				Non PME (salariés)			Ensemble des entreprises
	TPE (0 à 19)	Petites E (20 à 49)	Moyennes E (50 à 249)	Total PME* (0 à 249)	(< 250)	(250 - 1000)	(> 1000)	
0-3 mois	44%	19%	9%	72%	13%	9%	7%	100%
4-6 mois	50%	20%	8%	78%	10%	7%	5%	100%
7-12 mois	41%	18%	8%	67%	13%	10%	9%	100%
13-24 mois	30%	18%	9%	57%	16%	14%	13%	100%
25-48 mois	29%	15%	9%	53%	18%	15%	14%	100%
> 49 mois	29%	12%	9%	51%	16%	15%	18%	100%
Total	39%	18%	9%	66%	14%	11%	10%	100%

* les PME sont définies avec le critère de dépendance.

Source : Insee (LiFi 2003, Suse)

Tableau 14 : COLL. LOC : Nombre de marchés par catégorie d'entreprise et par Forme de marché (en %)

Forme	PME (nb de salariés)				Non PME (salariés)			Ensemble des entreprises
	TPE (0 à 19)	Petites E (20 à 49)	Moyennes E (50 à 249)	Total PME* (0 à 249)	(< 250)	(250 - 1000)	(> 1000)	
01	47%	20%	8%	76%	10%	7%	7%	100%
02	26%	14%	9%	49%	20%	17%	15%	100%
03	39%	21%	9%	70%	12%	10%	9%	100%
04	48%	21%	6%	75%	10%	8%	8%	100%
Total	39%	18%	9%	66%	14%	11%	10%	100%

* les PME sont définies avec le critère de dépendance.

Source : Insee (LiFi 2003, Suse)

Tableau 15 : COLL. LOC : Nombre de marchés par catégorie d'entreprise et par type de Prix (en %)

Type prix	PME (nb de salariés)				Non PME (salariés)			Ensemble des entreprises
	TPE (0 à 19)	Petites E (20 à 49)	Moyennes E (50 à 249)	Total PME* (0 à 249)	(< 250)	(250 - 1000)	(> 1000)	
01	41%	18%	9%	68%	13%	10%	9%	100%
02	25%	13%	8%	46%	19%	18%	18%	100%
03	37%	18%	9%	64%	14%	11%	11%	100%
Total	39%	18%	9%	66%	14%	11%	10%	100%

* les PME sont définies avec le critère de dépendance.

Source : Insee (LiFi 2003, Suse)

Tableau 16 : COLL. LOC : Nombre de marchés par catégorie d'entreprise et par code CPV (en %)

Code CPV	PME (nb de salariés)				Non PME (salariés)			Ensemble des entreprises
	TPE (0 à 19)	Petites E (20 à 49)	Moyennes E (50 à 249)	Total PME* (0 à 249)	(< 250)	(250 - 1000)	(> 1000)	
F	23%	14%	10%	46%	22%	17%	14%	100%
S	47%	12%	7%	66%	11%	10%	13%	100%
T	47%	23%	8%	79%	9%	7%	6%	100%
Total	39%	18%	9%	66%	14%	11%	10%	100%

* les PME sont définies avec le critère de dépendance.

Source : Insee (LiFi 2003, Suse)

Tableau 17 : COLL. LOC : Nombre de marchés par catégorie d'entreprise et par tranches de Montants (en %)

Montants	PME (nb de salariés)				Non PME (salariés)			Ensemble des entreprises
	TPE (0 à 19)	Petites E (20 à 49)	Moyennes E (50 à 249)	Total PME* (0 à 249)	(< 250)	(250 - 1000)	(> 1000)	
<=0€	32%	13%	8%	52%	18%	14%	16%	100%
1€-10K	43%	16%	8%	67%	13%	11%	9%	100%
10K€-90K	44%	19%	8%	72%	12%	9%	8%	100%
90K€-150	33%	20%	10%	62%	15%	12%	11%	100%
150K€-230	30%	19%	10%	59%	16%	13%	12%	100%
230K€-1000	24%	17%	10%	52%	18%	16%	14%	100%
>1000K	15%	12%	10%	36%	21%	21%	21%	100%
Total	39%	18%	9%	66%	14%	11%	10%	100%

* les PME sont définies avec le critère de dépendance.

Source : Insee (LiFi 2003, Suse)

Tableau 18 - COLL. LOC : Nombre de marchés, par domaine d'activité (Fournitures/Services/Travaux) et par tranches de montant (en %)

Montants	Total PME			Total autres entreprises			Ensemble des entreprises
	F	S	T	F	S	T	
<=0€	23%	19%	11%	38%	7%	3%	100%
1€-10K	22%	10%	34%	24%	5%	4%	100%
10K€-90K	15%	11%	46%	15%	5%	9%	100%
90K€-150	12%	10%	41%	15%	6%	16%	100%
150K€-230	12%	10%	37%	16%	7%	19%	100%
230K€-1000	10%	11%	31%	17%	8%	24%	100%
>1000K	6%	10%	20%	20%	12%	31%	100%
Total	16%	11%	39%	18%	6%	11%	100%

* les PME sont définies avec le critère de dépendance.

Source : Insee (LiFi 2003, Suse)

Tableau 19 - COLL. LOC : Nombre de marchés, par domaine d'activité (Fournitures/Services/Travaux) et par tranches de durée (en %)

Durée	Total PME			Total autres entreprises			Ensemble des entreprises
	F	S	T	F	S	T	
0-3 mois	9%	10%	52%	5%	3%	20%	100%
4-6 mois	6%	7%	65%	4%	2%	16%	100%
7-12 mois	17%	10%	39%	21%	5%	7%	100%
13-24 mois	21%	8%	27%	32%	4%	7%	100%
25-48 mois	25%	17%	12%	28%	13%	7%	100%
> 49 mois	6%	37%	7%	10%	34%	5%	100%
Total	16%	11%	39%	18%	6%	11%	100%

* les PME sont définies avec le critère de dépendance.

Source : Insee (LiFi 2003, Suse)

Tableau 20 - COLL. LOC : Nombre de marchés, par situation géographique et par tranches de montant (en %)

	Part du nombre de contrats attribués aux PME par des acheteurs du même département	Part du nombre de contrats attribués aux entreprises par des acheteurs du même département	Part du nombre de contrats attribués (Toutes entreprises confondues) par des acheteurs du même département
<=0€	52%	12%	33%
1€-10K	57%	13%	42%
10K€-90K	64%	24%	53%
90K€-150	62%	28%	49%
150K€-230	60%	31%	48%
230K€-1000	58%	32%	45%
>1000K	58%	31%	41%
Total	61%	23%	48%

* les PME sont définies avec le critère de dépendance.

Source : Insee (LiFi 2003, Suse)

ANNEXE 5 : marchés publics de l'Etat par tranches de montant

Tableau 21 : ETAT : Montant des marchés par catégorie d'entreprise et par type de Procédure (en %)

Procédure	PME (nb de salariés)				(< 250)	Non PME (salariés)		Ensemble des entreprises
	TPE (0 à 19)	Petites E (20 à 49)	Moyennes E (50 à 249)	Total PME* (0 à 249)		(250 - 1000)	(> 1000)	
01	9%	6%	4%	19%	11%	16%	55%	100%
02	11%	6%	6%	24%	24%	14%	39%	100%
03	34%	13%	6%	53%	12%	11%	24%	100%
04	15%	10%	12%	37%	14%	29%	20%	100%
05	17%	6%	8%	31%	8%	11%	51%	100%
06	2%	2%	2%	7%	8%	30%	55%	100%
07	32%	0%	2%	33%	23%	3%	41%	100%
08	28%	6%	31%	65%	2%	26%	7%	100%
09	38%	34%	18%	90%	6%	4%	1%	100%
Total	9%	6%	4%	19%	11%	18%	53%	100%

* les PME sont définies avec le critère de dépendance.

Source : Insee (LiFi 2003, Suse)

Tableau 22 : ETAT : Montant des marchés par catégorie d'entreprise et par Durée (en %)

Durée	PME (nb de salariés)				(< 250)	Non PME (salariés)		Ensemble des entreprises
	TPE (0 à 19)	Petites E (20 à 49)	Moyennes E (50 à 249)	Total PME* (0 à 249)		(250 - 1000)	(> 1000)	
0-3 mois	17%	10%	5%	32%	40%	15%	12%	100%
4-6 mois	25%	11%	7%	42%	17%	27%	15%	100%
7-12 mois	9%	5%	5%	19%	10%	30%	42%	100%
13-24 mois	6%	4%	5%	15%	12%	17%	55%	100%
25-48 mois	11%	7%	5%	23%	11%	11%	55%	100%
> 49 mois	4%	3%	1%	8%	7%	23%	62%	100%
Total	9%	6%	4%	19%	11%	18%	53%	100%

* les PME sont définies avec le critère de dépendance.

Source : Insee (LiFi 2003, Suse)

Tableau 23 : ETAT : Montant des marchés par catégorie d'entreprise et par Forme de marché (en %)

Forme	PME (nb de salariés)				(< 250)	Non PME (salariés)		Ensemble des entreprises
	TPE (0 à 19)	Petites E (20 à 49)	Moyennes E (50 à 249)	Total PME* (0 à 249)		(250 - 1000)	(> 1000)	
01	9%	4%	4%	17%	9%	16%	58%	100%
02	11%	9%	6%	26%	15%	14%	46%	100%
03	3%	3%	4%	10%	14%	36%	40%	100%
04	24%	3%	21%	48%	12%	2%	38%	100%
Total	9%	6%	4%	19%	11%	18%	53%	100%

* les PME sont définies avec le critère de dépendance.

Source : Insee (LiFi 2003, Suse)

Tableau 24 : ETAT : Montant des marchés par catégorie d'entreprise et par type de Prix (en %)

Type prix	PME (nb de salariés)				(< 250)	Non PME (salariés)		Ensemble des entreprises
	TPE (0 à 19)	Petites E (20 à 49)	Moyennes E (50 à 249)	Total PME* (0 à 249)		(250 - 1000)	(> 1000)	
01	8%	4%	3%	16%	8%	14%	62%	100%
02	8%	8%	5%	21%	12%	22%	46%	100%
03	12%	7%	6%	25%	16%	23%	36%	100%
Total	9%	6%	4%	19%	11%	18%	53%	100%

* les PME sont définies avec le critère de dépendance.

Source : Insee (LiFi 2003, Suse)

Tableau 25 : ETAT : Montant des marchés par catégorie d'entreprise et par code CPV (en %)

Code CPV	PME (nb de salariés)				(< 250)	Non PME (salariés)		Ensemble des entreprises
	TPE (0 à 19)	Petites E (20 à 49)	Moyennes E (50 à 249)	Total PME* (0 à 249)		(250 - 1000)	(> 1000)	
F	7%	5%	3%	15%	9%	16%	60%	100%
S	11%	4%	5%	19%	11%	13%	56%	100%
T	14%	10%	9%	33%	19%	31%	17%	100%
Total	9%	6%	4%	19%	11%	18%	53%	100%

* les PME sont définies avec le critère de dépendance.

Source : Insee (LiFi 2003, Suse)

Tableau 26 : ETAT : Montant des marchés par catégorie d'entreprise et par tranches de Montants (en %)

Montants	PME (nb de salariés)				Non PME (salariés)			Ensemble des entreprises
	TPE (0 à 19)	Petites E (20 à 49)	Moyennes E (50 à 249)	Total PME* (0 à 249)	(< 250)	(250 - 1000)	(> 1000)	
<=0€								
1€-10K	38%	18%	8%	64%	11%	10%	15%	100%
10K€-90K	35%	17%	10%	62%	14%	11%	13%	100%
90K€-150	28%	18%	9%	56%	17%	13%	14%	100%
150K€-230	25%	16%	13%	55%	16%	14%	15%	100%
230K€-1000	21%	12%	10%	43%	20%	19%	18%	100%
>1000K	7%	4%	3%	14%	10%	18%	59%	100%
Total	9%	6%	4%	19%	11%	18%	53%	100%

* les PME sont définies avec le critère de dépendance.

Source : Insee (LiFi 2003, Suse)

Tableau 27 - ETAT: Montant de marchés, par domaine d'activité (Fournitures/Services/Travaux) et par tranches de montant (en %)

Montants	Total PME			Total autres entreprises			Ensemble des entreprises
	F	S	T	F	S	T	
<=0€							
1€-10K	16%	17%	31%	16%	13%	7%	100%
10K€-90K	17%	14%	31%	17%	11%	10%	100%
90K€-150	18%	13%	25%	19%	12%	13%	100%
150K€-230	17%	12%	26%	18%	12%	15%	100%
230K€-1000	14%	13%	16%	20%	17%	21%	100%
>1000K	7%	5%	2%	51%	26%	9%	100%
Total	8%	6%	5%	46%	25%	10%	100%

* les PME sont définies avec le critère de dépendance.

Source : Insee (LiFi 2003, Suse)

Tableau 28 - ETAT : Montant de marchés, par domaine d'activité (Fournitures/Services/Travaux) et par tranches de durée (en %)

Durée	Total PME			Total autres entreprises			Ensemble des entreprises
	F	S	T	F	S	T	
0-3 mois	10%	5%	17%	12%	16%	40%	100%
4-6 mois	8%	8%	26%	5%	5%	48%	100%
7-12 mois	6%	4%	9%	56%	7%	18%	100%
13-24 mois	4%	2%	9%	39%	19%	27%	100%
25-48 mois	11%	9%	3%	46%	28%	4%	100%
> 49 mois	5%	3%	0%	54%	38%	0%	100%
Total	8%	6%	5%	46%	25%	10%	100%

* les PME sont définies avec le critère de dépendance.

Source : Insee (LiFi 2003, Suse)

Tableau 29 - ETAT : Montant de marchés, par situation géographique et par tranches de montant (en %)

	Part du montant de contrats attribués aux PME par des acheteurs du même département	Part du montant de contrats attribués aux Autres entreprises par des acheteurs du même département	Part du montant de contrats attribués (Toutes entreprises confondues) par des acheteurs du même département
<=0€			
1€-10K	45%	18%	35%
10K€-90K	40%	19%	32%
90K€-150	37%	22%	30%
150K€-230	34%	24%	29%
230K€-1000	33%	23%	27%
>1000K	17%	15%	15%
Total	23%	16%	17%

* les PME sont définies avec le critère de dépendance.

Source : Insee (LiFi 2003, Suse)

ANNEXE 6 : marchés publics des Collectivités Territoriales par tranches de montant

Tableau 30 : COLL. LOC : Montant des marchés par catégorie d'entreprise et par type de Procédure (en %)

Procédure	PME (nb de salariés)				(< 250)	Non PME (salariés)		Ensemble des entreprises
	TPE (0 à 19)	Petites E (20 à 49)	Moyennes E (50 à 249)	Total PME* (0 à 249)		(250 - 1000)	(> 1000)	
01	17%	12%	8%	38%	19%	18%	25%	100%
02	17%	10%	9%	36%	15%	33%	16%	100%
03	41%	15%	9%	65%	17%	9%	9%	100%
04	25%	19%	12%	56%	16%	20%	8%	100%
05	37%	18%	6%	61%	10%	19%	10%	100%
06	7%	4%	4%	15%	19%	17%	49%	100%
07	83%	6%	5%	95%	3%	2%	0%	100%
08	33%	4%	2%	38%	2%	53%	7%	100%
09	43%	15%	10%	68%	16%	4%	12%	100%
Total	19%	12%	8%	39%	18%	18%	24%	100%

* les PME sont définies avec le critère de dépendance.

Source : Insee (LiFi 2003, Suse)

Tableau 31 : COLL. LOC : Montant des marchés par catégorie d'entreprise et par Durée (en %)

Durée	PME (nb de salariés)				(< 250)	Non PME (salariés)		Ensemble des entreprises
	TPE (0 à 19)	Petites E (20 à 49)	Moyennes E (50 à 249)	Total PME* (0 à 249)		(250 - 1000)	(> 1000)	
0-3 mois	27%	16%	11%	54%	20%	14%	12%	100%
4-6 mois	29%	16%	10%	55%	18%	15%	11%	100%
7-12 mois	22%	14%	8%	44%	19%	15%	22%	100%
13-24 mois	16%	11%	8%	34%	18%	25%	23%	100%
25-48 mois	16%	11%	8%	34%	18%	18%	31%	100%
> 49 mois	16%	12%	10%	38%	28%	22%	13%	100%
Total	19%	12%	8%	39%	18%	18%	24%	100%

* les PME sont définies avec le critère de dépendance.

Source : Insee (LiFi 2003, Suse)

Tableau 32 : COLL. LOC : Montant des marchés par catégorie d'entreprise et par Forme de marché (en %)

Forme	PME (nb de salariés)				(< 250)	Non PME (salariés)		Ensemble des entreprises
	TPE (0 à 19)	Petites E (20 à 49)	Moyennes E (50 à 249)	Total PME* (0 à 249)		(250 - 1000)	(> 1000)	
01	24%	14%	10%	48%	18%	19%	14%	100%
02	15%	10%	6%	31%	18%	17%	34%	100%
03	17%	18%	15%	50%	19%	20%	12%	100%
04	34%	16%	4%	54%	20%	17%	9%	100%
Total	19%	12%	8%	39%	18%	18%	24%	100%

* les PME sont définies avec le critère de dépendance.

Source : Insee (LiFi 2003, Suse)

Tableau 33 : COLL. LOC : Montant des marchés par catégorie d'entreprise et par type de Prix (en %)

Type prix	PME (nb de salariés)				(< 250)	Non PME (salariés)		Ensemble des entreprises
	TPE (0 à 19)	Petites E (20 à 49)	Moyennes E (50 à 249)	Total PME* (0 à 249)		(250 - 1000)	(> 1000)	
01	21%	13%	9%	43%	18%	17%	22%	100%
02	16%	10%	6%	31%	18%	18%	32%	100%
03	17%	12%	8%	37%	19%	21%	24%	100%
Total	19%	12%	8%	39%	18%	18%	24%	100%

* les PME sont définies avec le critère de dépendance.

Source : Insee (LiFi 2003, Suse)

Tableau 34 : COLL. LOC : Montant des marchés par catégorie d'entreprise et par code CPV (en %)

Code CPV	PME (nb de salariés)				(< 250)	Non PME (salariés)		Ensemble des entreprises
	TPE (0 à 19)	Petites E (20 à 49)	Moyennes E (50 à 249)	Total PME* (0 à 249)		(250 - 1000)	(> 1000)	
F	13%	8%	6%	27%	22%	19%	32%	100%
S	22%	9%	7%	38%	14%	13%	36%	100%
T	21%	16%	10%	48%	19%	21%	13%	100%
Total	19%	12%	8%	39%	18%	18%	24%	100%

* les PME sont définies avec le critère de dépendance.

Source : Insee (LiFi 2003, Suse)

Tableau 35 : COLL. LOC : Montant des marchés par catégorie d'entreprise et par tranches de Montants (en %)

Montants	PME (nb de salariés)				Non PME (salariés)			Ensemble des entreprises
	TPE (0 à 19)	Petites E (20 à 49)	Moyennes E (50 à 249)	Total PME* (0 à 249)	(< 250)	(250 - 1000)	(> 1000)	
<=0€				71%	12%	9%	8%	100%
1€-10K	47%	17%	7%	71%	12%	9%	8%	100%
10K€-90K	41%	19%	9%	70%	13%	9%	8%	100%
90K€-150	32%	20%	10%	62%	15%	12%	11%	100%
150K€-230	29%	19%	10%	59%	16%	13%	12%	100%
230K€-1000	23%	17%	10%	50%	18%	17%	15%	100%
>1000K	11%	8%	7%	26%	20%	21%	32%	100%
Total	19%	12%	8%	39%	18%	18%	24%	100%

* les PME sont définies avec le critère de dépendance.

Source : Insee (LiFi 2003, Suse)

Tableau 36 - COLL. LOC : Montant de marchés, par domaine d'activité (Fournitures/Services/Travaux) et par tranches de montant (en %)

Montants	Total PME			Total autres entreprises			Ensemble des entreprises
	F	S	T	F	S	T	
<=0€	24%	1%	55%	10%	3%	7%	100%
1€-10K	20%	10%	41%	19%	5%	5%	100%
10K€-90K	15%	11%	44%	15%	5%	10%	100%
90K€-150	12%	10%	40%	15%	6%	16%	100%
150K€-230	12%	10%	36%	16%	7%	19%	100%
230K€-1000	10%	12%	29%	17%	8%	24%	100%
>1000K	5%	7%	14%	25%	20%	29%	100%
Total	8%	9%	23%	21%	15%	25%	100%

* les PME sont définies avec le critère de dépendance.

Tableau 37 - COLL. LOC : Montant de marchés, par domaine d'activité (Fournitures/Services/Travaux) et par tranches de durée (en %)

Durée	Total PME			Total autres entreprises			Ensemble des entreprises
	F	S	T	F	S	T	
0-3 mois	6%	7%	41%	5%	7%	35%	100%
4-6 mois	10%	4%	41%	5%	2%	38%	100%
7-12 mois	8%	6%	30%	29%	5%	22%	100%
13-24 mois	7%	5%	22%	32%	4%	30%	100%
25-48 mois	8%	11%	15%	20%	24%	22%	100%
> 49 mois	5%	27%	5%	8%	48%	7%	100%
Total	8%	9%	23%	21%	15%	25%	100%

* les PME sont définies avec le critère de dépendance.

Source : Insee (LiFi 2003, Suse)

Tableau 38 - COLL. LOC : Montant de marchés, par situation géographique et par tranches de montant (en %)

	Part du montant de contrats attribués aux PME par des acheteurs du même département	Part du montant de contrats attribués aux Autres entreprises par des acheteurs du même département	Part du montant de contrats attribués (Toutes entreprises confondues) par des acheteurs du même département
<=0€	78%	4%	63%
1€-10K	62%	16%	49%
10K€-90K	63%	25%	51%
90K€-150	62%	28%	49%
150K€-230	60%	31%	48%
230K€-1000	58%	32%	45%
>1000K	59%	27%	35%
Total	59%	28%	40%

* les PME sont définies avec le critère de dépendance.

Source : Insee (LiFi 2003, Suse)